

Compte-rendu du conseil de laboratoire du 4 Avril 2017.

Présents/es : Carole Boulai Hélène Buisson-Fenet, Alistair Cole, Laurent Dartigues, Romain Descendre, Christine Dourlens, Marion Gaspard, Claude Gautier, Mathilde Girault, Aisling Healy, Christophe Parnet, Gilles Pollet, Christophe Salvat, Anne France Taiclet et à titre d'invités, Pascal Allais, Marie Fabre, Marie Lucchi, Rebeca Gomez-Betancourt.

Excusés/es : Albane Geslin, Chantal Mounier.

La séance est ouverte à 12h10.

L'ordre du jour comprend :

1- Accueil et présentation de J.L. Pissaloux (PR de Droit public)

2- Point sur l'IDEX

3- Invitation d'EC Turcs

4- Adhésion institutionnelle du laboratoire à l'International Public Policy Association.

5- Achat de page dans La Revue Parlementaire

6- Demande de soutien à la revue Métropoles

7- Demandes de soutien à colloques

a) **Les Italiens en Europe XIVe –XVIe siècles**

b) **Temporalité(s) politique(s) Autonomisation et rapport au temps des acteurs publics en novembre 2017**

8- Demande de soutien à l'Ecole d'hiver du réseau des territorialistes

9- Demande de soutien à Journée d'étude

10- Questions diverses :

a) **Le point sur les directions-adjointes de l'UMR et les candidatures en vue du remplacement d'un membre élu du conseil de laboratoire.**

b) **Point d'info suite concours chercheurs CNRS 2017**

c) **Point NOEMI CNRS**

d) **Mise à disposition de temps d'informaticien ENS**

e) **Barbecue**

1-Accueil et présentation de J.L. Pissaloux (PR de Droit public)

Suite empêchement de l'intéressé ce point de l'ordre du jour est reporté.

2- Point sur l'IDEX

Claude Gautier prend la parole pour rappeler ce qui est déjà connu, à savoir que « l'obtention de l'IdEx est assortie d'une période probatoire de 2 ans au cours de laquelle le processus de fusion/intégration des établissements sur le site lyonnais doit être accompli.

D'autre part, la question a été évoquée du montant réel de la dotation IdEx qui sera gérée et distribuée par l'ANR : peu importe de savoir si le fond placé est réel ou fictif ; ce qui est sûr c'est que la dotation sera moins importante que celle espérée puisque les intérêts rémunérations du fond sont revus à la baisse – autour de 2,45%, ce qui est déjà très élevé pour ne pas dire totalement irréal.

A ces précisions sont ajoutées des considérations portant sur les EUR, les Ecoles Universitaires de Recherche. Ces projets doivent être présentés dans un délai très court – lettre d'intention le 10 Avril 2017 pour la première pré-sélection ; et sélection finale à partir du 8 Juin, date de remise des projets définitifs.

Le seul document de référence consiste en une note technique du ministère qui date de novembre et une lettre de cadrage parue en Avril.

Au total, divergence d'interprétation sur les critères à retenir. L'arbitrage final se fera, pour ce qui est du site lyonnais, à l'occasion d'un COMEX de l'UdL qui fera remonter, en théorie, une dizaine de projets EUR toutes disciplines confondues pour Lyon ».

3- Invitation d'EC Turcs

Le département sciences humaines de l'ENS a été confronté récemment à une situation d'urgence en Turquie aux fins d'accueil d'un EC Turc. JF Pinton a exprimé son soutien pour ce qui concerne l'ENS. L'université de Lyon a créé un fond spécial pour affecter des bourses de thèse qui permettent l'accueil d'EC étrangers en situations d'urgence dont les libertés académiques, voire la vie, sont menacées.

Enfin, le cas d'espèce pour lequel Triangle fut contacté [pour permettre à un collègue Turc de trouver en France un département universitaire d'accueil de façon à postuler au programme PAUSE lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, (voir <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid111841/lancement-du-programme-d-aide-a-l-accueil-en-urgence-des-scientifiques-en-exil-pause.html>)] a trouvé sa solution à travers une université Parisienne mais Claude Gautier n'exclut pas que Triangle soit à nouveau saisi d'une telle demande dans les prochaines semaines. A ce titre il demande au conseil de bien vouloir lui donner mandat pour répondre favorablement à de telles demandes si la situation devait se représenter.

Le conseil valide à l'unanimité.

G. Pollet pense qu'il conviendrait de faire connaître la position du laboratoire à Pascale Laborier chargée de mission sur les SHS (sciences humaines et sociales), les Comue (Communauté d'universités et établissements) et la vie universitaire au cabinet de Th. Mandon.

4- Adhésion institutionnelle du laboratoire à l'International Public Policy Association.

Le laboratoire est saisi d'une demande d'adhésion à l'International Public Policy Association. Claude Gautier demande à Gilles Pollet de bien vouloir présenter ce dossier aux membres du conseil et de faire part de son avis. L'International Public Policy Association (site : <http://www.ippapublicpolicy.org/>) est une organisation internationale à but non lucratif, créée en décembre 2014, à Paris (et donc régie par la loi française de 1901 sur les associations).

Les buts de l'Association sont :

1. Promouvoir les recherches scientifiques dans le domaine (de l'analyse) des politiques publiques et contribuer à leur développement international ;
2. Organiser une conférence internationale régulière sur les politiques publiques ;
3. Développer les activités d'un réseau international qui contribue au développement du champ des politiques publiques ;
4. Promouvoir la diffusion internationale des connaissances sur les politiques et l'action publiques ;
5. Développer toutes autres activités en lien avec le champ des politiques publiques ;
6. Promouvoir la recherche sur les politiques et leurs usages par les organisations qui contribuent à construire les politiques et les formes de gouvernement.

Les membres institutionnels, qui payent une cotisation de 1 700 euros par an, bénéficient des avantages suivants :

- Publication de leur(s) logo(s) institutionnel(s) sur le site officiel de l'IPPA avec une courte présentation de l'institution ;
 - Possibilité de proposer des contenus spécifiques dans la Newsletter de l'IPPA (5 700 destinataires) ;
 - Possibilité de présenter l'institution partenaire avec un stand gratuit au moment de la conférence internationale qui se tient tous les deux ans ;
 - 1/2 page de présentation de l'Institution partenaire dans le Programme Officiel de la Conférence Internationale ;
 - 10 adhésions individuelles gratuites pour des doctorants de l'institution partenaire ;
 - Le droit d'être représenté dans le Collège de l'Association (pour deux ans et soumis à certaines conditions).
- Sciences Po Paris, Lille et Grenoble sont déjà membres de l'IPPA.

Gilles Pollet, en accord avec Renaud Payre sont favorables à l'adhésion de l'IEP de Lyon et de Triangle à l'IPPA, sachant que cette adhésion conjointe est possible avec une double représentation des deux institutions et des frais d'adhésion qui seraient acquittés alternativement par chacune des deux institutions membres (IEP et Triangle).

Si le conseil en est d'accord G. Pollet pense qu'il conviendrait de négocier avec l'IPPA non pas 10 mais 20 adhésions individuelles gratuites pour des doctorants.

Le conseil approuve.

5- Achat de page dans La Revue Parlementaire

Claude Gautier informe les membres du conseil qu'il a été contacté par un représentant de la revue (voir <http://www.larevueparlementaire.fr/>) aux fins d'achat d'un publi-rédactionnel sur le laboratoire. Les prix varient de 2900 à 13 000 euros selon l'ampleur.

C. Gautier, propose de ne pas donner suite.

Le conseil approuve.

6- Demande de soutien à la revue Métropoles

Dans le prolongement des conseils de laboratoire des 7/07/2016, 7/09/2016, 7/10/2016 et démarches entreprises par la direction de l'UMR, un accord a été trouvé entre ENS Editions, le laboratoire et Stéphane Cadiou au titre

de rédacteur en chef de la revue. ENS Editions a accepté d'assurer le portage éditorial de la revue et de réduire ses conditions tarifaires. EVS a, de son côté, accepté de contribuer à parité avec Triangle aux frais d'édition. S. Cadiou sollicite de Triangle une contribution de 750 euros (pour l'année 2018). C. Gautier se félicite de l'aboutissement des démarches initiées par son prédécesseur. Il propose de faire droit à cette demande.

Le conseil approuve.

7- Demandes de soutien à colloques

a) Les Italiens en Europe XIVe –XVIe siècles

En collaboration avec l'université Grenoble Alpes, Romain Descendre, Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini prévoient l'organisation d'un colloque international sur « Les Italiens en Europe : perceptions, représentations, échanges littéraires et culturels (XIVe-XVIe siècles) » dont la tenue serait envisagée à Grenoble les 9 et 10 novembre 2017. M. Fabre en présente les grandes lignes (voir <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article6766>) et justifie la demande de subvention.

Sur un budget total de 6200 euros, Triangle est sollicité à hauteur de 2000 euros.

Il est entendu que le soutien et/ou logo de Triangle devront apparaître sur tous les visuels du colloque.

Bien que les dates choisies apparaissent tard dans l'année (notamment parce qu'elles coïncident avec la fin des engagements financiers de la plupart des tutelles), ce qui appellera à une vigilance particulière des organisateurs pour ne pas perdre le bénéfice de la subvention accordée par le laboratoire sur son budget 2017, Claude Gautier propose de faire droit à la demande à hauteur du montant demandé.

Le conseil approuve.

b) Temporalité(s) politique(s) - Autonomisation et rapport au temps des acteurs publics

Renaud Payre et Jean-Baptiste Devaux (doctorant Triangle) ont le projet d'organiser à Sciencespo Lyon les 30 novembre et 1er décembre 2017 un colloque intitulé « Temporalité(s) politique(s) : autonomisation et rapport au temps des acteurs publics ». (En savoir plus <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article6684>)

Sur un budget total de 16 000 euros, Triangle est sollicité à hauteur de 2000 euros.

Il est entendu que le soutien et/ou logo de Triangle devront apparaître sur tous les visuels du colloque.

Bien que les dates choisies apparaissent, là encore, tard dans l'année (notamment parce qu'elles coïncident avec la fin des engagements financiers de la plupart des tutelles), ce qui appellera à une vigilance particulière des organisateurs pour ne pas perdre le bénéfice de la subvention accordée par le laboratoire sur son budget 2017, Claude Gautier propose de faire droit à la demande à hauteur du montant demandé.

Le conseil approuve.

8- Demande de soutien à l'Ecole d'hiver du réseau des territorialistes

Guillaume Faburel a organisé du 9 au 11 Mars 2017 en lien avec le Réseau Français des Territorialistes (voir <http://www.reseau-territorialistes.fr/>) et le laBex IMU une Ecole d'Hiver dans le cadre de la biennale de la transition à Grenoble en collaboration avec l'Atelier Populaire d'Urbanisme de la Villeneuve (Grenoble) et en association avec des chercheurs de l'UMR PACTE et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble sur le thème des conditions démocratiques de la transition métropolitaine.

Une cinquantaine de participants représentant

-pour moitié des initiatives citoyennes et habitantes de l'alternative (sociale ou écologique) des territoires grenoblois, lyonnais et stéphanois et

-pour une autre moitié, des doctorants, étudiants et enseignants-chercheurs ont assisté à cette école d'hiver.

Parvenue trop tardivement, la demande de soutien financier présentée par Guillaume Faburel n'a pas été examinée lors du conseil de laboratoire du 2 Mars 2017.

A ce propos Claude Gautier tient à rappeler à tous les membres du laboratoire désireux de solliciter l'UMR - qu'il s'agisse de demandes de soutiens financiers ou autres- qu'à l'échelle d'un laboratoire de plus de 300 personnes il est indispensable de donner à la direction du laboratoire le temps nécessaire à l'instruction du dossier sous peine de voir la demande rejetée.

Sur un budget total de 1810 euros, Triangle était sollicité à hauteur de 1000 euros.

Afin de ne pas bloquer complètement l'organisation de la manifestation, Claude Gautier a décidé, faute d'avoir reçu l'aval du conseil, à titre exceptionnel, de faire droit à cette demande de manière partielle en attribuant la moitié de ce qu'a attribué l'autre partenaire (IMU) soit 405 euros.

Il demande, en espérant que son message « d'anticipation suffisante » sera entendu de tous les membres du laboratoire, aux membres du conseil de valider a posteriori la décision prise.

Le conseil approuve.

9- Demande de soutien à Journée d'étude

Hélène Buisson-Fenet a le projet d'organiser le 9 juin 2017 une journée d'étude sur « les dynamiques intermédiaires du handicap à l'école et à l'université, entre professions et organisations : perspectives sociologiques ». Cette journée permettra de dérouler des objets d'enquête de l'institution scolaire à l'université, de manière à embrasser une diversité de rôles professionnels, et à croiser les cultures institutionnelles des secteurs de l'Education nationale (et Enseignement supérieur), de la Santé et de l'Action sociale. Dans un souci de dialogue pluridisciplinaire, elle s'articule à la journée d'étude que propose le laboratoire de psychologie sociale Parcours-Santé-Systémique (EA 4129 - Lyon 1) qui aura lieu la veille sur « Médiations et influence du contexte éducatif sur le développement du sujet en situation de handicap ».

Elle clôt ainsi le projet émergent Circ'handi (Circulation des savoirs sur le Handicap), dont l'UMS 3773 -LLE a financé une première phase de recueil de données.

Sur un budget total de 1200 euros Triangle est sollicité à hauteur de 300 euros.

Claude Gautier propose de faire droit à cette demande.

Le conseil approuve.

10- Questions diverses :

a) Le point sur les directions-adjointes de l'UMR et les candidatures en vue du remplacement d'un membre élu du conseil de laboratoire.

L. Frobert, qui sera l'un des deux directeurs-adjoints, a officiellement réintégré l'UMR Triangle au 01/04/2017. Le laboratoire est donc en mesure désormais de relancer chaque tutelle aux fins d'obtention de sa lettre d'accord pour l'officialisation des nominations de D. Dakowska et L. Frobert par le CNRS.

[S'agissant des candidatures en vue du remplacement d'un membre élu du conseil suite à la nomination de Claude Gautier aux fonctions de directeur de l'UMR, la direction a reçu au jour de la rédaction de ce CR celles de Véronique Dutraive (section 37- Lyon 2), Arnaud Milanese (section 35 -ENS de Lyon), Valérie Revest - Lyon 2), David Vallat (section 37 -Lyon1), Rachel Vanneville (section 40, CNRS)].

L'appel à candidatures reste ouvert jusqu'au 20 avril 2017.

b) Point d'info suite concours chercheurs CNRS 2017

Les concours chercheurs CNRS viennent de déboucher sur la réussite de deux candidats accompagnés par Triangle au titre de la section 40. L'un d'eux, Dominique Connan, qui a également été reçu à l'agrégation de science politique privilégiera probablement cette dernière option.

En revanche, Audrey Vezian, classée première à l'issue du concours, devrait rejoindre Triangle à la rentrée. (« Les nominations prennent effet au 1er octobre de l'année du concours ») mais le CNRS conservant la maîtrise de l'affectation, sitôt les résultats connus, C. Gautier, a cru bon de concert avec R. Payre d'appuyer par lettre adressée à P. Bourdelais, l'affectation d'Audrey Vezian à Triangle.

R. Gomez-Betancourt espère que les deux candidats préparés par Triangle « admis à poursuivre » au titre des concours de la section 37 (épreuves d'admissibilité courant avril) pourront bénéficier du même appui de la part de la direction de l'UMR car ce sont, selon elle, deux candidats de valeur qui ont de réelles chances. [Depuis le conseil nous avons appris que l'un deux avait été reçu. Béatrice Cherrier a en effet été classée première au concours CR1. Claude Gautier a demandé à L. Frobert d'initier une démarche d'appui à cette candidature auprès de la section 37, aux fins d'affectation à Triangle].

c) Point NOEMI CNRS

Après en avoir débattu avec les ITA du laboratoire en début d'année, Claude Gautier vient de relancer auprès de l'INSHS la demande d'affichage en NOEMI d'un IE BAP F en médiation scientifique. Il a d'ailleurs adressé une demande en ce sens à Sandrine Lefranc, nouvelle CM pour la section 40 à l'INSHS. A priori cette dernière lui a confirmé vouloir soutenir la demande qui figure au dialog de gestion du laboratoire depuis 2014 avec affichage lors de la campagne NOEMI d'hiver 2017.

d) Mise à disposition de temps d'informaticien ENS

Comme l'a indiqué Claude Gautier lors du précédent conseil de laboratoire suite à restructuration du service informatique de l'ENS, la direction de la recherche de l'établissement a proposé la mise à disposition de temps d'informaticien à destination des laboratoires du site. Triangle a répondu à cette sollicitation en indiquant que du temps d'informaticien pourrait être utile au laboratoire pour participer au choix et à l'élaboration d'outils de consultation, de partage, de stockage et de sauvegarde des données des chercheurs.

Claude Gautier annonce que la demande de Triangle a reçu une réponse favorable de la part de Y. Ricard qui vient de lui confirmer la mise à disposition de F. Mamane (IGE informaticien) à Triangle pour 40 % de son temps a/c du 1^{er} septembre 2017.

e) Barbecue

Christophe Parnet rappelle que le barbecue annuel des doctorants est l'un des temps forts de la vie du laboratoire. Si aucune date n'est encore arrêtée pour l'instant, il rappelle qu'il aura lieu fin Juin /début Juillet , comme les années précédentes dans les jardins de l'ENS. Avec Jean-Baptiste Devaux et quelques autres, ils prendront en charge son organisation.

Claude Gautier les invite d'ores et déjà à initier les démarches auprès de la direction de l'ENS aux fins d'obtention des autorisations nécessaires. [Depuis le conseil de laboratoire, la date du mardi 27 Juin a été avancée. Elle reste cependant à confirmer. Un doodle visant à recenser votre présence ou absence vous sera adressé prochainement]

La séance est levée à 13h55.

Prochain conseil de laboratoire: mardi 2 mai 2017.